

Saint-Etienne, le 23 mai 2012

M. Manuel VALLS
Ministre de l'Intérieur
Cabinet
Place Beauvau
75800 PARIS

Nos références RJ/JJ/230512#022

Monsieur le Ministre, Cher Ami,

Je souhaite vous alerter dès votre entrée en fonction sur la recrudescence des actes de violences dans les transports publics de la région de Saint-Etienne.

Ainsi, récemment, plusieurs agressions sur la ligne de TER entre Saint-Etienne et Lyon ont conduit les agents SNCF à cesser le travail. Avec plus de 200 faits visant les contrôleurs en 2011 dans la région de Lyon cela représente une hausse de 120% par rapport à 2010 et de 600% depuis 2007. Les agents et personnels de la SNCF ont rappelé leurs demandes d'ouverture d'un bureau de police dans la gare de Saint-Etienne et de doublement du nombre des contrôleurs dans les trains circulant après 20h. Ils ont obtenu gain de cause sur cette seconde revendication ainsi qu'une attention plus soutenue de la brigade nationale d'intervention et de la Surveillance Générale de la SNCF sur cet axe.

De même, dans les transports en commun de l'agglomération de Saint-Etienne (STAS), la nouvelle agression d'une conductrice a entraîné l'interruption du fonctionnement de 2 lignes desservant le quartier de Montreynaud. Les conducteurs ont rappelé l'aggravation des incivilités et des violences et réclamé des mesures d'accompagnement des conducteurs et le renforcement de la présence des forces de police.

Je souhaiterais donc savoir, quelles sont les intentions du Gouvernement en matière de sécurisation des transports publics en général et de renforcement du régime des sanctions pénales concernant les agressions verbales ou physiques envers les agents du service public des transports. Quelles peuvent être également les engagements des forces de la police nationale dans la région stéphanoise en particulier.

Restant évidemment à votre disposition pour tout complément d'information je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes respectueuses salutations.



Régis JUANICO